



**Extrait du Registre
Des
Délibérations**

L'an deux mille seize

Le 13 Avril à 18 heures 00

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Cubzaguais dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à Val de Virvée, au Centre de Loisirs Sans Hébergement Aubie et Espessas, 9 rue du Cros, sous la présidence de Monsieur DUMAS Alain, Président de séance.

Date de convocation le 05 Avril 2016.

DELEGUES EN EXERCICE : 27

NOMBRE DE PRESENTS : 18

NOMBRE DE VOTANTS : 24

Objet : Subvention 2016 association CLAP

Présents : 18

AYMAT Pascale, BOBET Arnaud, BORRELLY Marie Claire, BRUN Jean Paul, COURSEAUX Mickael, DUMAS Alain, GUINAUDIE Sylvain, JEANNET Serge, LARRIEU Josette, LAVAUD Véronique, LOUBAT Sylvie, MERCADIER Armand, MIEYEVILLE Georges, MONSEIGNE Célia, RAYNAL Vincent, SAGASTI Sylvie, SALLES-CLAVERIE Catherine, TABONE Alain.

Absents excusés ayant donné pouvoir : 6

BASTIDE Jacques pouvoir à Sylvain GUINAUDIE, BRIDOUX-MICHEL Nadia pouvoir à Alain TABONE, MABILLE Christian pouvoir à SAGASTI Sylvie, MANSUY Ludovic pouvoir à Célia MONSEIGNE, PILARD Christophe pouvoir à LAVAUD Véronique, RODRIGUEZ Nathalie pouvoir à Serge JEANNET

Absents excusés : 2

BOURSEAU Christiane, DUMONT Éric,

Absent : 1

GRASSIAN Frédérique

Secrétaire de séance : Alain TABONE

Par courrier en date 12 février 2016, l'association CLAP a sollicité auprès de la Communauté de Communes du Cubzaguais, une subvention de fonctionnement d'un montant de 25 000 euros pour l'année 2016. La subvention allouée en 2015 était de 20 000 €.

Cette subvention est justifiée par l'organisation et le développement de la programmation de spectacles « jeune public » pour la saison 2016.

CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE
Reçu en Préfecture ou
Sous-Préfecture le :
18 AVR. 2016
Publié ou notifié
Le : 19 AVR. 2016
le Président,

Il est proposé de poursuivre le soutien à l'association CLAP, en accentuant l'effort financier de la CdC du Cubzaguais. En effet, ce soutien permettra de mettre en place des actions et des spectacles « jeune public » profitant pleinement et en priorité aux enfants et aux jeunes du Cubzaguais (scolaires, structures enfance et jeunesse intercommunales) afin de limiter les déplacements vers d'autres salles de spectacles et de mettre en place une mini tournée de spectacles « jeune public » dans les communes du Cubzaguais.

Sur avis favorable de la commission Services publics et Animation du Territoire, réunie le 23 mars 2016,

Sur avis favorable du Bureau,

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré décide:

- d'allouer à l'association CLAP une subvention de fonctionnement d'un montant de 25 000 € pour l'année 2016,
- d'autoriser Monsieur le Président à signer tous les actes et toutes les pièces relatives et nécessaires à la réalisation de ce dossier et notamment la convention de partenariat 2016,

Pour : 22

Contre : 0

Abstention : 1

Monsieur Georges MIEYEVILLE Président de l'association CLAP n'a pas pris part au vote.

Enregistrée en sous-préfecture

Le : **18 AVR. 2016**

Pour extrait certifié conforme

Publiée le : **19 AVR. 2016**

Fait à Saint André de Cubzac
Le 14 Avril 2016.

CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE
Reçu en Préfecture ou
Sous-Préfecture le :
18 AVR. 2016
Publié ou notifié
Le : **19 AVR. 2016**

Le Président,
A.DUMAS.
le Président,
